



Les agriculteurs agissent pour la qualité de l'eau !

Prochaine campagne d'analyse des effluents les 7 et 14 mars 2023



Profitez de la prochaine campagne de ramassage des échantillons d'effluents près de chez vous :



- le **mardi 7 mars** : échantillons à déposer à **Besançon** avant 10h, à **Tarcenay** avant 11h, à **Valdahon** avant 12h, à **Roulans** avant 14h et à **L'Isle sur le Doubs** avant 14h30.
- le **mardi 14 mars** : échantillons à déposer à **Tarcenay** avant 10h30, à **Valdahon** avant 11h, à **Houtaud** avant 11h30, **aux Fins (MFR)**, au **Russey** avant 13h, à **Maïche** avant 13h30 et à **Belleherbe** avant 14h.

Collecte dans les locaux de **Conseil Elevage 25-90** ou de la **Chambre d'Agriculture**.



A votre disposition auprès de la *Chambre d'Agriculture* ou de *Conseil Elevage* :

- Flacons à double fermeture + sachets zip d'emballage pour effluents liquides.
- Sachets seuls pour le fumier ou le compost.
- Fiches de renseignements à compléter intégralement.

Constituez l'échantillon au plus proche du chantier d'épandage :

Pour du fumier : **idéalement sur la parcelle au moment d'un épandage** ou dans la fumière ou au tas, dans ce cas veillez à prélever à plusieurs hauteurs et profondeurs, mélangez au moins 15 prélèvements pour obtenir environ 1 kg de fumier homogène et représentatif qui sera mis dans un sac de type congélation ou sachet zip.

Pour du lisier : **prélevez de préférence lors d'un chantier d'épandage sinon dans la fosse préalablement brassée** pour obtenir un produit homogène, puis prélevez à différentes hauteurs dans la fosse pour obtenir environ 1 litre de liquide à mettre dans un flacon en plastique.



+



Les échantillons doivent être prélevés au maximum 24h avant la collecte et conservés au frais. Au-delà de ce délai il est impératif de les congeler.



Coût par analyse : 75 € HT (collecte, envoi, analyse par le laboratoire et conseil agronomique).
Didier Tourenne, Chambre d'Agriculture 25/90, au 06.69.06.43.13. ou votre conseiller élevage.



Le seuil des 200°C : début de démarrage des apports



La date de franchissement des 200°C (somme des températures moyennes journalières à partir du 1^{er} janvier) correspond au démarrage imminent de la pousse de l'herbe. Pour connaître l'évolution du seuil des 200°C, vous pouvez consulter le bulletin hebdomadaire de la Chambre d'Agriculture dans la Terre de Chez Nous ou sur la page d'accueil de notre site internet. En 2023, après 15 jours très doux début janvier, la succession de périodes froides et douces a conduit à un début d'année plutôt précoce en zone basse et sur le premier plateau avec un seuil atteint le 13 février à Besançon, le 19 février à Sancey-le-Grand, le 26 février à Epenoy, mi à fin mars à Pontarlier et à Maïche et fin mars-début avril en montagne. Par rapport aux années 80, l'avance observée ces dernières années est de 10 à 15 jours.

Épandages organiques en sortie d'hiver : valoriser vos euros !

Depuis quelques semaines on observe une diminution du coût de l'énergie et en conséquence du coût des engrais. Les prix des engrais restent cependant deux fois plus élevés que ceux observés jusque fin 2020 ! Dans ce contexte toujours tendu sur le coût des intrants agricoles, il est primordial de raisonner au plus juste la fertilisation des prairies. Nous vous rappelons ci-dessous quelques repères agronomiques pour valoriser au mieux les effluents d'élevage... et limiter le recours aux engrais de synthèse.

Pour les composts et les fumiers, la période d'apport est moins importante que la fréquence. Des apports réguliers (tous les ans ou tous les deux ans) permettent d'améliorer la disponibilité de l'azote. Dans nos essais, les apports de fumier à l'automne donnent de meilleurs résultats que ceux apportés au printemps. Ceci peut s'expliquer par le fait que le fumier épandu sur prairie doit être incorporé dans le sol par les vers de terre, puis décomposé par les micro-organismes du sol qui transformeront une partie de l'azote organique en nitrates disponibles pour les racines... Ces transformations prennent du temps, ce qui peut expliquer que les fumiers épandus en automne semblent mieux valorisés. Les fumier et les composts sont par ailleurs moins sensibles aux pertes par lessivage en hiver ou par volatilisation sont limitées.



Quelle fertilisation au printemps sur les prairies ayant reçu du fumier cet automne ou cet hiver, ou qui reçoivent régulièrement du fumier ?

Dans la plupart des situations, une fois atteint le seuil des 200-250°C, un complément limité à 20 ou 30 kg N/ha sous forme d'engrais azoté ou d'effluent liquide (30 m³/ha de purin ou 15-20 m³/ha de lisier) suffit pour couvrir les besoins des prairies. Ce type de prairie ne justifie pas de recevoir des apports de phosphore ou de potasse sous forme d'engrais de synthèse. Si vous avez un doute sur les besoins PK de vos prairies, seule l'analyse des indices de nutrition iP iK, à réaliser sur un échantillon d'herbe courant mai, vous permettra de piloter précisément la fumure PK de vos prairies (dans le Doubs, 95 % des prairies sont bien pourvues en phosphore et 75 % des prairies sont bien pourvues en potasse).

Pour les effluents liquides (et fientes de volailles), produits riches en azote à action rapide, **videz les fosses progressivement, mais pas avant d'avoir atteint le seuil des 200°C !** (voire 250°C pour les parcelles tardives ou mal exposées). **Pour ne pas perdre de l'azote lors des épandages, évitez :**

- + les apports par temps chaud et venteux qui favorisent les pertes par volatilisation ammoniacale,
- + les apports trop précoces ou avant de fortes précipitations, favorables aux pertes par ruissellement ou par lessivage de l'azote.

Étalez les épandages selon la précocité des parcelles, l'utilisation des prairies (fauches ou pâtures) et en intégrant un délai minimum de 5 semaines avant fauche à 6 semaines avant pâture. Une partie des effluents peut aussi être épandue après les foin pour les regains mais l'efficacité de l'azote à cette période de l'année est moins bonne, en particulier en cas de sécheresse ou de fortes chaleurs.



Sur les prairies du massif du Jura recevant régulièrement des effluents d'élevage, le lisier de bovins permet de satisfaire les besoins des prairies sans recours à des engrais minéraux azotés complémentaires... sous réserve qu'il soit épandu au bon moment (après le franchissement du seuil des 200 à 250°C), dans de bonnes conditions (absences de vent, températures modérées), et à la bonne dose.



Les pendillards permettent de limiter les pertes par volatilisation ammoniacale (favorisées par le vent et les températures élevées), de mieux valoriser le lisier et de limiter ainsi l'usage des engrais minéraux azotés.

Quelle fertilisation complémentaire au printemps sur prairies avec du lisier ?

Un apport de lisier au printemps correspond à environ 30 kg N disponible/ha (20 m³/ha x 2,5 kg N/m³ = 50 kg N total/ha dont 60 % disponibles soit 30 kg N disponible/ha). Si la parcelle est régulièrement pâturée ou si elle a reçu récemment du fumier, cet apport est généralement suffisant. Sur les parcelles à haut potentiel (fauche, sols profonds,...) et sans apport récent de fumier, un complément de 20 à 30 kg N/ha sous forme d'engrais de synthèse peut se justifier. Une situation tendue sur les fourrages (chargement ou taux d'élevage élevé) est également une source de consommation plus importante d'intrants azotés !

La Chambre d'Agriculture vous accompagne dans la valorisation des effluents d'élevage :

Conseil en fertilisation et épandages : Didier TOURENNE au 03.81.65.52.93.

Plan d'épandage : Solène MOREAU au 03.81.49.71.04 ou Emilie GRAS au 03.81.65.52.71

Projets bâtiments : Pierre-Emmanuel JAVEL ou Guillaume GUERRY au 03.81.65.52.76.